

COMMUNIQUE DE PRESSE

Regrouper et non diviser les forces pour la promotion de l'innovation

Berne, 1^{er} avril 2008. Les Académies suisses des sciences demandent dans leur prise de position sur la révision partielle de la loi fédérale sur la recherche (LR) que la promotion de l'innovation de la Confédération reste regroupée au sein d'une même unité organisationnelle. Elles se prononcent en faveur d'une transformation de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) en une fondation, solution déjà couronnée de succès avec le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Les Académies suisses des sciences rejettent avec fermeté un partage de la CTI.

Les Académies suisses des sciences ont pris position fin mars sur la révision partielle de la loi sur la recherche. La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) doit obtenir une meilleure assise juridique ainsi qu'une position autonome en-dehors de l'administration fédérale. La révision partielle de la loi sur la recherche propose quant à elle de partager les tâches de la CTI.

Les Académies suisses des sciences préfèrent clairement à cette proposition une transformation de la CTI en une fondation. Cette solution permet de répondre à toutes les exigences d'une promotion de l'innovation efficace, et cette dernière a déjà fait ses preuves comme le montre l'exemple du Fonds national (FNS). Les Académies suisses des sciences tiennent à ce que la forme de fondation qui doit être visée mène à un renforcement bienvenu de la promotion de l'innovation en recherche appliquée. Cela ne doit cependant pas se produire au désavantage de la recherche fondamentale, soutenue par le FNS. Les deux domaines sont complémentaires et ils ne doivent pas être utilisés l'un contre l'autre lors de la répartition des crédits.

Les Académies suisses des sciences rejettent avec fermeté un partage de la CTI, car il compromettrait la situation atteinte aujourd'hui en matière d'utilisation de la synergie. La collaboration serait rendue inutilement plus compliquée et l'efficacité de la promotion de l'innovation serait fortement affaiblie. Les activités de la CTI sont étroitement liées et associées. Le partage proposé de la CTI repose sur l'idée trompeuse que l'encouragement des projets se réduit à une évaluation des projets et une répartition des moyens. Une division retarderait la collaboration de plus en plus fructueuse entre experts de la CTI et requérant(e)s, ainsi qu'entre les réseaux de coopération et les lieux de transfert de savoir et de technologie. La structure actuelle relativement déconcertante en serait encore compliquée.

Adresse de contact:

Dr. Markus Zürcher, président du Conseil de direction des Académies suisses des sciences, c/o ASSH, Hirschengraben 11, 3001 Berne, Tél. 031 313 14 40

Les **Académies suisses des sciences** regroupent les quatre Académies scientifiques suisses: Académie suisse des sciences naturelles SCNAT, Académie suisse des sciences médicales ASSM, Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH et Académie suisse des sciences techniques SATW. Les Académies suisses des sciences mettent les sciences en réseau à l'échelon régional, national et international. Elles représentent la communauté scientifique autant d'un point de vue disciplinaire qu'interdisciplinaire, indépendamment des institutions et des branches spécifiques. Le réseau s'y rattachant est orienté vers le long terme et s'engage à l'excellence scientifique. Elles conseillent la politique et la société sur les questions scientifiques importantes pour la société.